

COMPTE-RENDU

COPIL EVALUATION DU CONTRAT DE BASSIN VERSANT DU SAGE DE L'ELORN

Jeudi 30 mai 2013

Etaient présents :

Sophie KUHN (bureau d'études ADAGE)

Thierry FAYRET, Philippe MASQUELIER, Jérôme VASSAL, Etienne RANNOU (Syndicat de Bassin de l'Elorn)

Benoît HUOT (Moulins du Finistère)

Anne-Laure CADIOU (Préfecture Maritime) ; Yvon PINVIDIC (Chambre d'Agriculture) ; Denis SANQUER (Agriculteurs des Bassins Voisins de l'Elorn)

Henri BILLON (mairie Loc-Eguiner) ;

Vincent DUCROS (Conseil Général)

Etaient excusés :

François COLLEC (mairie de Loperhet) ; Patrick POULINE (Parc Marin d'Iroise) ; Catherine DUMAS (Pôle métropolitain du Pays de Brest) ; Maxime PAUL (mairie Brest) ; Karine ROUDAUT (D.D.T.M) ; Jérémie BOURDOULOUS (P.N.R.A) ; Patrick LE HENAFF (mairie Irvillac), Jean-Claude LE TYRANT (mairie Daoulas) ; Régine DARAS (B.M.O) ; Bruno JAOUEN (CCPLD)

Le Président Thierry Fayret introduit la réunion de ce premier comité de pilotage de la démarche d'évaluation du contrat 2011-2013 sur le bassin versant du SAGE de l'Elorn ; l'invitation a été envoyée aux membres du comité de pilotage du contrat ainsi qu'au bureau de la Commission Locale de l'Eau et aux collectivités du bassin versant.

T. Fayret présente Sophie KUHN, du bureau d'études ADAGE, chargée d'accompagner le Syndicat dans cette démarche d'évaluation des politiques publiques.

Le but de cette démarche d'évaluation, effectuée parallèlement sur la majorité des territoires engagés dans une démarche contractuelle de bassin versant, est de faire le bilan critique des actions menées et des résultats obtenus, en rapport avec les objectifs fixés dans le contrat, et d'en tirer des enseignements et des préconisations pour la préparation d'un futur contrat.

Sophie KUHN présente un diaporama (ci-joint) expliquant le contexte de cette évaluation et détaillant la démarche à effectuer.

Il s'agit d'une évaluation en interne, à mener par l'équipe du Syndicat de l'Elorn, accompagnée dans la méthodologie par le bureau spécialisé ADAGE.

Un traitement des données (indicateurs d'avancement du programme), le recueil de l'avis de partenaires et acteurs du territoire (entretiens à mener) et l'organisation de réunions d'échange dans le cadre du présent comité de pilotage doivent permettre de conduire cette démarche, qui passera notamment par la formulation de « questions évaluatives » devant servir de trame à la réflexion et aux discussions.

L'historique des politiques contractuelles menées sur le territoire du bassin de l'Elorn, en lien avec l'élaboration du SAGE de l'Elorn, est retracé ; la démarche d'évaluation concerne le

contrat en cours, chargé de l'application ou de la mise en application des préconisations et prescriptions du SAGE sur la période 2011-2013.

L'évaluation se fera notamment par rapport aux objectifs définis pour ce contrat, qui sont pour partie une déclinaison des objectifs du SAGE.

Un « arbre des objectifs » est présenté, qui détaille les liens entre les enjeux du SAGE, les moyens et actions mises en place et les résultats attendus et obtenus (cf. diaporama).

Un premier bilan financier des actions menées par les maîtres d'ouvrages Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) et Brest Métropole Océane (BMO) est présenté, qui ne concerne bien sûr que les 2 premières années 2011 et 2012 ; le taux de réalisation, de l'ordre de 90%, est satisfaisant, mais avec une répartition sensiblement différente du prévisionnel en fonction des opportunités d'engagement des différentes actions.

Sophie Kuhn détaille la démarche de construction collective des « questions évaluatives » devant être formulées à partir de l'analyse comparée des objectifs, moyens, réalisations et résultats du contrat en rapport avec les enjeux du territoire.

Elles doivent faire émerger les principaux manques ou questionnements ressentis.

Les notions de pertinence, de cohérence et d'efficacité sont notamment utilisées.

Les premiers grands questionnements sont présentés, et seront mis en forme après la réunion.

Jérôme Vassal présente ensuite rapidement les actions menées en 2011 et 2012 ainsi que les orientations retenues pour 2013, en expliquant le lien avec les différentes préconisations et prescriptions du SAGE de l'Elorn, ainsi que la déclinaison des objectifs du SAGE en objectifs à l'issue du contrat en 2013.

Le diaporama de présentation du tableau de bord des indicateurs du SAGE (ci-joint) est ensuite présenté, ainsi qu'une analyse synthétique des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés (tableau ci-joint).

Sophie Kuhn insiste sur la nécessité de cibler certains questionnements, qui ressortent comme particulièrement importants.

Thierry Fayret pense qu'il est possible de séparer les questions à enjeux, qui nécessitent la présence d'élus, de celles qui ont déjà été actées et nécessite juste un suivi ou constat.

Yvon Pinvidic estime qu'il y a globalement un problème de mobilisation des élus de la CLE.

Des remarques sont formulées sur la pertinence des objectifs fixés, notamment l'objectif de réduction des flux d'azote, qui ne tiennent pas assez compte des contraintes économiques et des caractéristiques pédologiques défavorables.

Benoit Huot et Anne-Laure Cadiou estiment qu'il faudrait améliorer les outils de communication sur les actions et résultats, notamment en direction du grand public.

Thierry Fayret se demande si le SAGE est le bon outil, la bonne clef d'entrée pour communiquer.

Benoit Huot pense qu'il y a notamment un manque de communication en direction des propriétaires riverains, ou de parcelles en zone humide par exemple.

Denis Sanquer estime qu'il n'y a pas de problème de manque d'outils ; au contraire, il cite le projet d'utilisation des bilans entrées-sorties, qui n'a pas reçu d'écho favorable...

Jérôme Vassal précise que la démarche d'évaluation critique doit être suivie de recommandations pour l'élaboration du futur contrat.

Les propositions de questions évaluatives sont ensuite discutées (cf. diaporama) ; elles seront mises en forme pour le prochain copil.

Thierry Fayret remercie l'ensemble des participants et clôt la réunion qui s'est avérée intéressante malgré le manque de participants.

§§§§§§§§§§§§§§§§